



Communauté
de communes
**LACQ-
ORTHEZ**

Envoyé en préfecture le 14/06/2022

Reçu en préfecture le 14/06/2022

Affiché le

SLO

ID : 064-200039204-20220613-BECCLLO_2022_144-DE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
DE LACQ-ORTHEZ**

**DECISION DU BUREAU AGISSANT PAR DELEGATION
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-deux, le treize juin à dix-huit heures, le bureau de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté, rond-point des chênes à Mourenx, sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

Etaient présents : Mmes et MM. Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Régis CASSAROUMÉ, Gérard DUCOS, Michel DUPUY, Nadia GRAMMONTIN, Robert HAGET, Francis LARROQUE, Patrice LAURENT, Michel LAURIO, Christian LÉCHIT, Christian LOMBART, Maryse PAYBOU, Guy PÉMARTIN, Henri POUSTIS, Didier REY.

Etaient absents ou excusés : Mmes Fabienne COSTEDOAT-DIU, Marlène LE DIEU DE VILLE et MM. Philippe ARRIAU, Emmanuel HANON, Michel LABOURDETTE, Michel OLIVÉ.

**OBJET : APPEL D'OFFRES OUVERT - FOURNITURE DE MATÉRIEL ÉLECTRIQUE ET
SPÉCIFIQUE ÉCLAIRAGE PUBLIC POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-
ORTHEZ - AUTORISATION DONNÉE AU PRÉSIDENT DE SIGNER L'AVENANT DE
TRANSFERT**

Une procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique a été lancée le 14 mai 2019 pour une remise des offres le 19 juin 2019.

Le marché a été attribué puis notifié le 16 juillet 2019 à la société **CGE Distribution** (64140 Lons) dans le cadre d'un marché à bons de commande d'une durée de deux ans reconductibles une fois pour la même durée avec un montant minimum de 100 000 € HT et un montant maximum de 600 000 € HT.

Le 1^{er} Juin prochain, l'entreprise CGE DISTRIBUTION S.A.S, numéro Siret 30840395501870 va être absorbée par voie de fusion par la société SONEPAR France DISTRIBUTION, société par action simplifiée ayant pour associé unique Sonepar France, dont le siège social est situé au SIS 20 QUAI DU POINT DU JOUR, 92200 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Pau sous le numéro 824 484 653.

La société SONEPAR France DISTRIBUTION reprend l'intégralité des droits et obligations découlant dudit marché passé par la communauté de communes de Lacq-Orthez.

Le présent avenant a donc pour objet le transfert du marché précité du titulaire CGE DISTRIBUTION à la société SONEPAR France DISTRIBUTION.

Les clauses du marché initial demeurent inchangées.

Eu égard aux développements précédents, le bureau, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **d'autoriser** son Président à signer l'avenant, le montant est inchangé par rapport au marché initial.

Pour extrait certifié conforme,
le Président de la communauté de communes,

Patrice LAURENT

